

COMMUNE DE MONTALCHEZ

PLAN D'AMENAGEMENT-2

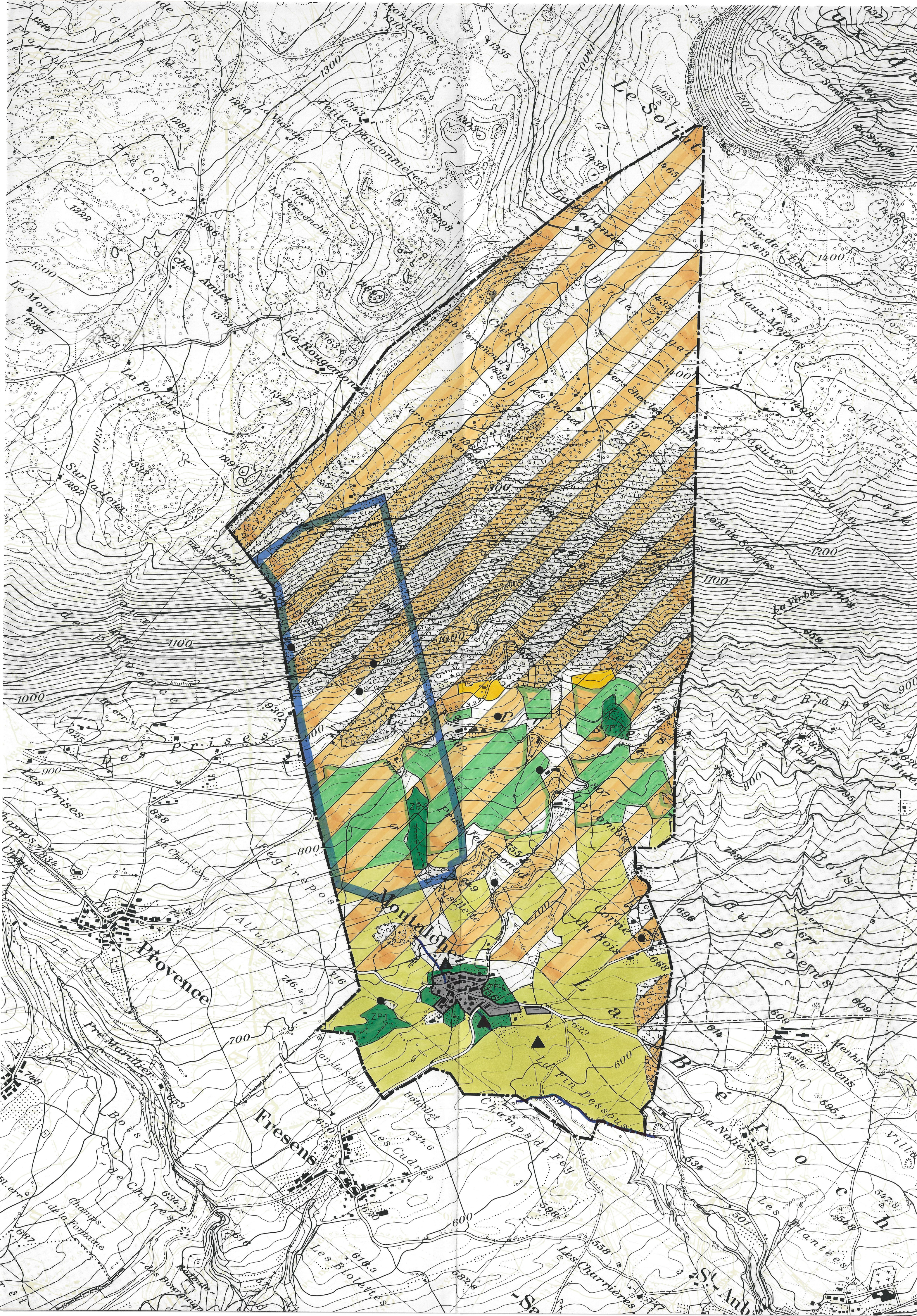
TERRITOIRE COMMUNAL

ECHELLE : 1 / 10.000

N° MON-02

1 AUTEUR DU PLAN : J. F. BOUVIER Architecte-Urbaniste Rue de Rugin 4 2034 PESEUX Date 7 NOVEMBRE 1990	2 AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL : Le président <i>P.M. Foggman</i> Le secrétaire <i>V. Verme</i> Date 6.12.1990
3 Plan approuvé, Neuchâtel, le 17 DEC 1990 Le Conseiller d'Etat chef du département de l'Agriculture <i>M. M.</i>	4 Adopté le 20 décembre 1990 Au nom du Conseil général Le président <i>V. Verme</i> Le secrétaire <i>R. Witten</i>
5 Mis à l'enquête publique du 15 FEV. 1991 au 15 MARS 1991 Au nom du Conseil communal Le président <i>P.M. Foggman</i> Le secrétaire <i>V. Verme</i>	6 Sanctionné par arrêté de ce jour Neuchâtel, le 27 AVR 1992 Au nom du Conseil d'Etat Le président <i>J. G.</i> Le chancelier <i>V. Verme</i>

	ZONE D'AFFECTATION CANTONALE
	ZONE DE CRETES ET FORETS
	ZONES D'AFFECTATION COMMUNALES
	ZONE D'URBANISATION (cf. PLAN D'AMENAGEMENT - 1)
	PERIMETRE DE LOCALITE
	ZONE AGRICOLE ET FORESTIERE
	TERRE LABOURABLE DE CATEGORIE 2
	TERRE LABOURABLE DE CATEGORIE 3
	TERRE LABOURABLE DE CATEGORIE 4
	FORET
	ZONE A PROTEGER 2
	INFORMATIONS INDICATIVES
	ZONE DE PROTECTION PROVISoire DES CAPTAGES
	SITE ARCHEOLOGIQUE
	MONUMENT NATUREL
	LIMITE COMMUNALE
	COURS D'EAU



PLAN D'AMENAGEMENT-1
COMMUNE DE MONTALCHEZ